

ACCA Perspectives commerciales

L'ACCA est le porte-parole national des exportateurs agroalimentaires du Canada

L'Accord économique et commercial global (AECG) est maintenant (presque) achevé

À la fin février, le gouvernement du Canada et la Commission européenne ont achevé l'examen juridique de l'Accord économique et commercial global (AECG), y compris en ce qui concerne la portion controversée de la protection des investisseurs. Un compromis sur le chapitre du règlement des différends investisseur-État (RDIE) était essentiel pour arriver à un accord, ce que la Commission européenne jugeait nécessaire pour permettre à l'AECG d'être adopté au Parlement européen (PE).

En février, lors du 40^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et l'Union européenne, les chefs de file canadiens et de l'UE publiaient une déclaration publique indiquant qu'on s'attendait à ce que l'Accord économique et commercial global Canada-UE soit signé en 2016, ouvrant ainsi la voie au processus de ratification par le Conseil et le PE, de même que, peut-être, par les 28 parlements nationaux.

Début mars, l'ACCA participait à une table ronde commerciale à Toronto avec l'honorable Chrystia Freeland, ministre du Commerce international du Canada, pour discuter des prochaines étapes de l'Accord économique et commercial global qui devrait entrer en vigueur début 2017.

Cette table ronde a fourni l'occasion de réitérer l'appui solide qu'a démontré l'ACCA pour l'AECG aux vues des avantages potentiels significatifs pour les exportateurs agroalimentaires canadiens, en supposant que les résultats négociés offrent un accès commercial durable aux membres de l'ACCA. Comme il reste des questions techniques pour permettre un accès réel, l'ACCA encourage fortement l'achèvement des processus juridiques et politiques respectifs de l'AECG, tout en achevant parallèlement les discussions techniques de l'accord, de façon à ce que ses avantages déclarés puissent être réalisés sous forme d'accès commercialement durable pour tous les exportateurs canadiens.

Ce message a également été renforcé lors d'une réunion récente avec les membres du Comité du commerce international du Parlement européen pendant qu'il était à Ottawa.

En Europe, une fois traduit, le traité sera présenté au Conseil européen ou il devra obtenir un appui unanime. Une fois approuvé par le Conseil, l'AECG peut être soumis au PE pour subir l'examen des divers comités, y compris ceux du commerce et de



Les représentants de l'industrie canadienne discutent de l'AECG avec l'ambassadeur de l'UE au Canada et les membres du Comité du commerce international du Parlement européen.

l'agriculture, avant sa ratification. L'AECG exigera sans doute l'approbation des membres des parlements individuels de l'UE en vertu des éléments de « compétence mixte » de l'accord.

Au Canada, le ministre du Commerce demandera l'approbation du gouverneur en conseil et, simultanément, soumettra un document de justification précisant les détails de l'AECG. Le traité sera signé une fois l'approbation accordée. La législation de mise en œuvre (pour modifier les tarifs douaniers relatifs à l'AECG PTP) sera déposée à la Chambre des communes où elle fera l'objet d'un débat avant sa ratification. Les provinces devront également déposer une législation dans leur compétence respective.

Faits en bref

- L'Union européenne, avec ses 500 millions d'habitants répartis dans 28 États membres, est un des marchés commerciaux les plus lucratifs au monde.
- Avec près de 94 % des tarifs agricoles de l'UE en franchise de droits après son entrée en vigueur, on s'attend à ce que l'AECG ouvre de nouveaux marchés agroalimentaires aux exportateurs des 13 provinces et territoires canadiens et offre aux exportateurs canadiens un avantage que n'ont pas leurs compétiteurs des pays sans accord économique et commercial global avec l'UE.
- Pour les membres de l'ACCA, une fois pleinement en vigueur, l'AECG devrait entraîner jusqu'à 1,5 milliard de dollars en nouvelles exportations de produits agroalimentaires canadiens.

L'ACCA sur le sentier du lobbying

Pendant le mois de mars, Claire Citeau directrice générale de l'ACCA et plusieurs des membres de la coalition étaient sur la Colline pour rencontrer nombre de députés. L'ACCA a rencontré la plupart des membres des comités permanents de la Chambre des communes de l'Agriculture et du Commerce international et continuera de mobiliser les autorités et les décideurs.

Ces réunions font partie des efforts consentis par l'ACCA pour faire en sorte que les députés les plus influents et les nouveaux députés soient sensibilisés à l'importance du commerce pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et puissent promouvoir l'importance critique d'un accès concurrentiel aux marchés étrangers pour l'agriculture.

Alors que le Japon signale que son gouvernement souhaite que le Partenariat transpacifique (PTP) soit ratifié et les législations connexes adoptées pendant la Diète au pouvoir (qui prend fin en juin), l'ACCA et ses membres ont profité de l'occasion qu'offraient les réunions avec les députés pour souligner l'importance d'une ratification rapide du PTP par notre pays.



Ces réunions ont donné l'occasion aux nouveaux députés de poser des questions sur l'industrie agroalimentaire et cerner l'importance d'un accès concurrentiel aux marchés mondiaux.

En vertu de la *Loi concernant le lobbying*, ces réunions sont enregistrées sur le site Web du Commissariat au lobbying du Canada.

Au cas où cela vous aurait échappé...

- **Audiences sur le PTP dans l'ouest du Canada**

Le Comité permanent du commerce international se déplacera dans l'ensemble du Canada pour tenir des audiences du 18 au 21 avril à Vancouver, Calgary, Winnipeg et Saskatoon. Nous encourageons les acteurs de l'agroalimentaire à demander à comparaître en écrivant à CIIT@parl.gc.ca.

- **Négociations agricoles de l'OMC**

Le 8 mars, la première réunion du Comité de l'agriculture de l'OMC a tenu une séance spéciale à Genève pour discuter du processus de négociations agricoles après Nairobi de l'OMC. L'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, Vangelis Vitalis, qui préside les pourparlers agricoles de l'OMC a déclaré « Le fait de traiter des subventions agricoles pourrait être au cœur d'un accord négocié sur le commerce mondial l'an prochain ». On dit que la « plupart » des membres de l'OMC jugent que le soutien intérieur est une « priorité » des pourparlers sur le commerce. Pour lire la déclaration complète de M. Vitalis, cliquez ici : https://www.wto.org/english/news_e/news16_e/statment_agng_09mar16_e.pdf

- **Parlons commerce**

L'ACCA était ravie de présider la discussion du groupe d'experts sur le PTP organisée par l'Université Laval à Québec avec des conférenciers de l'Institut C.D. Howe, des Manufacturiers et exportateurs du Québec, du Commerce international du Québec et de l'université Laval. Le conférencier, Jean Charest, ancien premier du Québec, a souligné l'importance de la région de l'Asie-Pacifique et de la concurrence mondiale pour les exportateurs canadiens et québécois.

Saviez-vous que...

Le « Saviez-vous que... » de ce mois-ci traite du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'OMC.

La principale raison d'être de ce Comité est d'offrir aux pays un forum d'échange d'information sur leurs activités de SPS et leurs mesures commerciales, de façon à ce que les restrictions commerciales ne dépassent pas ce qui est nécessaire à la protection de la santé des humains, des animaux et des plantes.

Le Comité a examiné plus de 400 questions commerciales depuis 1995. De ces questions, 31 % avaient trait à la salubrité des aliments, 25 % à la santé des plantes, 39 % à la santé des animaux et 5 % à tous les autres enjeux comme les exigences en matière de certification, le contrôle ou les procédures d'inspection.

Contactez-nous

Avez-vous des questions ou des commentaires? Si oui, envoyez-nous un courriel à info@cafta.org.